

Les difficultés que rencontrent les institutrices au début de l'année scolaire.—Conseils sur les moyens à prendre pour prévenir ou vaincre ces difficultés.

CONFÉRENCE DE M. C.-J. MAGNAN

(Devant la convention des Institutrices de Nicolet, août 1905)

III

Il arrive trop souvent dans nos écoles que l'on ne se soucie pas assez de suivre judicieusement le programme d'études promulgué par le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique. Ce Programme fixe les matières (et la *somme* de chaque matière) qui doivent être enseignées année par année; mais il laisse aux titulaires des écoles le soin de répartir ces matières pour les dix mois, sur chaque semaine de l'année scolaire.

Plusieurs jours avant l'ouverture des classes, il convient donc que les institutrices fassent une étude approfondie du programme scolaire afin qu'elles puissent *doser* les branches d'enseignement en rapport avec les dix mois et même les quarante semaines scolaires, quitte à ajouter ou à retrancher, plus tard, selon que la pratique quotidienne le suggèrera.

Cette répartition des branches scolaires en vue d'une application sage et consciencieuse du programme d'études nécessite la rédaction d'un *tableau de l'emploi du temps* ou *horaire*, déterminant l'emploi de chaque journée et de chaque heure, tenant compte des leçons de récapitulation qui sont l'âme de l'enseignement.

L'école dépourvue d'un bon tableau de l'emploi du temps, ou qui ne s'y conforme pas si elle en possède un, est une école où l'anarchie n'est pas loin de régner en maîtresse.

Je n'insiste pas sur ce point qui a été traité au long par un de mes confrères.

L'application du programme d'études et la rédaction (ou l'adaptation d'un horaire à l'école que l'on dirige), sont deux grosses difficultés que les institutrices peuvent prévenir en étudiant ces questions pendant les vacances.

IV

Les institutrices qui n'ont pas fait d'études pédagogiques spéciales rencontrent beaucoup plus de difficultés dans l'enseignement, et sont bien moins aptes à vaincre ces difficultés que celles qui ont suivi des cours pédagogiques ou qui ont au moins étudié de bons auteurs.

Pour les premières, elles ne se mettent guère en peine des méthodes et des procédés indispensables à un enseignement rationnel. Aussi, peu ou point d'intérêt dans ces classes, et partant une bonne discipline difficile à obtenir.

Ce que les institutrices doivent se proposer, c'est bien moins d'apprendre aux élèves une foule de connaissances que de développer et de fortifier leur intelligence; « car l'enseignement doit être une culture des esprits. » C'est précisément parce que cette culture, plus que toute autre, réclame l'application constante de principes méthodiques et justifiés par l'expérience, que le devoir s'impose aux institutrices de rechercher les méthodes et les procédés d'enseignement les mieux adaptés aux besoins des